

Journée d'information de l'AEPF du 9 novembre 2022

BULLETIN D'INSCRIPTION

M. / M^{me} _____

Adresse : _____

Âge : _____

Téléphone : _____

@ _____

S'inscrit à la journée d'information du 9 novembre 2022 organisée par l'Académie des Écrivains Publics de France **en visioconférence**.

Et règle :

- la somme totale de 140 € (correspondant à l'intégralité des frais de participation à cette journée) en deux chèques à l'ordre de l'AEPF : un chèque de 55 € encaissable à l'inscription(*) et un autre de 85 € encaissé après la journée d'information.
- pour les stagiaires des formations suivantes : Iscriptura, CNED, Projet Voltaire (fournir un justificatif à l'envoi de votre bulletin d'inscription) : la somme totale de 126 € (correspondant à l'intégralité des frais de participation à cette journée) en deux chèques à l'ordre de l'AEPF : un chèque de 55 € encaissable à l'inscription(*) et un autre de 71 € encaissé après la journée d'information.

Merci de renvoyer le présent bulletin complété et signé, accompagné des deux chèques, du justificatif de tarif réduit le cas échéant, et d'un curriculum vitae.

Fait à _____ le _____

Pour toute question, s'adresser à Sylvie Monteillet : sylvie@votre-ecrivain-public.com

Dossier à adresser à : Sylvie Monteillet – 46 avenue de l'Yser – 26000 Valence. Inutile de l'envoyer en recommandé avec AR.

L'inscription vaut acceptation du règlement intérieur de formation figurant sur le site Internet de l'AEPF.
N.B. : Dans le cas où l'AEPF se verrait contrainte de reporter cette journée d'information, elle vous en aviserait au plus tôt.

() Après expiration du délai légal de réflexion – En cas de désistement injustifié de votre part moins de deux semaines avant la journée d'information, la somme de 55 € restera acquise à l'AEPF.*